



École Maisonneuve
1680, avenue Morgan
Montréal (Qc) H1V 2P9
(514) 596-5442

Conseil d'établissement

Séance ordinaire
6 octobre 2021 - 19h
Zoom


Procès-verbal

No	Sujet	Objet
1	Présence et quorum Étaient absent-e-s : Akim Duquette, Andréanne Couture, Cindy Boisvert et Karly Leclerc	Constat
2	Adoption de l'ordre du jour L'ordre du jour est accepté sur proposition de Manon Essiambre, appuyé par Catherine Gosselin.	Adopté
3	Présentation des membres de la communauté pour la participation au CÉ : Après lecture de leurs lettres d'intention, le CÉ accepte que les membres de la communauté représentent leurs organismes au conseil; cindy Boisvert pour le CCSE et Ingrid Fanéus-Lefebvre pour Je Passe Partout, sur proposition de Manon Essiambre, appuyé par Isabelle Coutant	Adopté
4	Travaux du conseil Le conseil d'établissement se réunira cinq fois au cours de l'année scolaire : en octobre, novembre, février, mars et mai, les lundis à 19h. La prise de note sera réalisée par une personne différente à chaque rencontre. La présidence anime les rencontres et peut être remplacée par la vice-présidente	Décision

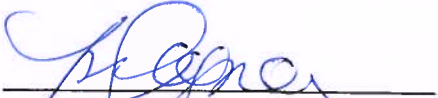
	<p>Élections : sont élues par acclamation Manon Essiambre en tant que présidente, Isabelle Coutant en tant que vice-présidente et Laurence Marck en tant que secrétaire.</p> <p>Les communications se feront par courriel</p>	
5	<p>Régie interne</p> <p>Les avocat-e-s du centre de services scolaire ont proposé un cadre légal afin d'aider à la rédaction et la révision des régies internes et que ces régies soient conformes à la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>Le conseil lit la régie telle que modifiée et s'assure d'une compréhension commune. L'adoption du texte est proposée par Manon Essiambre et appuyée par Laurence Desforges-Daoust</p>	Adopté
6	<p>Budget de fonctionnement</p> <p>La direction informe le conseil qu'il a un budget de 500\$ pour fonctionner au cours de l'année scolaire. Le conseil propose d'organiser une nouvelle formation pour les parents d'élèves.</p>	Information
7	<p>Formation pour les membres du conseil d'établissement</p> <p>La formation pour les membres est obligatoire. Le document de formation a été envoyé par courriel, et la formation complète est disponible en ligne : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire</p>	Information
8	<p>Déclaration du nombre d'élèves</p> <p>L'école compte 184 élèves, ce qui est inférieur à l'année dernière (207 élèves). Il y a une classe en moins. Les classes de maternelle comptent un peu moins d'élèves (11 élèves au lieu de 13 en 2020-2021)</p>	Constat
9	<p>Le Service de garde présente les activités à venir lors des prochaines pédagogiques.</p> <p>Je Passe Partout a commencé les activités. Il reste des places disponibles pour des services sur place au local de la rue Sainte-Catherine mais le service à domicile a une liste d'attente. JPP offre également un service le samedi matin. Pour qu'un élève puisse bénéficier des services de JPP, son enseignant-e doit faire une référence à l'organisme.</p> <p>Demandes de sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - théâtre le 3 décembre pour la première année de maternelle - parc nature de Pointe aux Prairies le 7 juin pour maternelles et 1^è année (insectes en action) 	Information

	<ul style="list-style-type: none"> - théâtre le 27 février pour 3^e et 4^e années - théâtre pour 5^e et 6^e années le 19 novembre (Antigone) - Mont Royal pour 5^e et 6^e année le 19 octobre <p>sorties proposées par Laurence Marck, appuyé par Mélanie Beck.</p> <p>Fondation de l'école : deux nouveaux parents se joignent à l'équipe de la Fondation. La prochaine activité prévue est la vente de sapin.</p>	
--	--	--

10	Levée de la séance : sur proposition de Mélanie Beck, appuyé par Isabelle Coutant	Adopté



 Manon Essiambre



 Marie-Claude Gagnon





École Maisonneuve
1680, avenue Morgan
Montréal (Qc) H1V 2P9
(514) 596-5442

Conseil d'établissement

Séance ordinaire
6 octobre 2021 - 19h
Zoom

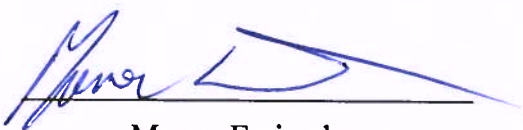
Procès-verbal

No	Sujet	Objet
1	Présence et quorum Étaient absent-e-s : Akim Duquette, Andréanne Couture, Cindy Boisvert et Karly Leclerc	Constat
2	Adoption de l'ordre du jour L'ordre du jour est accepté sur proposition de Manon Essiambre, appuyé par Catherine Gosselin.	Adopté
3	Présentation des membres de la communauté pour la participation au CÉ : Après lecture de leurs lettres d'intention, le CÉ accepte que les membres de la communauté représentent leurs organismes au conseil; cindy Boisvert pour le CCSE et Ingrid Fanéus-Lefebvre pour Je Passe Partout, sur proposition de Manon Essiambre, appuyé par Isabelle Coutant	Adopté
4	Travaux du conseil Le conseil d'établissement se réunira cinq fois au cours de l'année scolaire : en octobre, novembre, février, mars et mai, les lundis à 19h. La prise de note sera réalisée par une personne différente à chaque rencontre. La présidence anime les rencontres et peut être remplacée par la vice-présidente	Décision

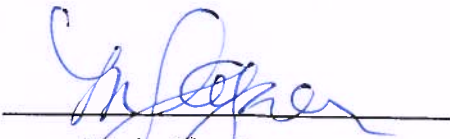
	<p>Élections : sont élues par acclamation Manon Essiambre en tant que présidente, Isabelle Coutant en tant que vice-présidente et Laurence Marck en tant que secrétaire.</p> <p>Les communications se feront par courriel</p>	
5	<p>Régie interne</p> <p>Les avocat-e-s du centre de services scolaire ont proposé un cadre légal afin d'aider à la rédaction et la révision des régies internes et que ces régies soient conformes à la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>Le conseil lit la régie telle que modifiée et s'assure d'une compréhension commune. L'adoption du texte est proposée par Manon Essiambre et appuyée par Laurence Desforges-Daoust</p>	Adopté
6	<p>Budget de fonctionnement</p> <p>La direction informe le conseil qu'il a un budget de 500\$ pour fonctionner au cours de l'année scolaire. Le conseil propose d'organiser une nouvelle formation pour les parents d'élèves.</p>	Information
7	<p>Formation pour les membres du conseil d'établissement</p> <p>La formation pour les membres est obligatoire. Le document de formation a été envoyé par courriel, et la formation complète est disponible en ligne : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire</p>	Information
8	<p>Déclaration du nombre d'élèves</p> <p>L'école compte 184 élèves, ce qui est inférieur à l'année dernière (207 élèves). Il y a une classe en moins. Les classes de maternelle comptent un peu moins d'élèves (11 élèves au lieu de 13 en 2020-2021)</p>	Constat
9	<p>Le Service de garde présente les activités à venir lors des prochaines pédagogiques.</p> <p>Je Passe Partout a commencé les activités. Il reste des places disponibles pour des services sur place au local de la rue Sainte-Catherine mais le service à domicile a une liste d'attente. JPP offre également un service le samedi matin. Pour qu'un élève puisse bénéficier des services de JPP, son enseignant-e doit faire une référence à l'organisme.</p> <p>Demandes de sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - théâtre le 3 décembre pour la première année de maternelle - parc nature de Pointe aux Prairies le 7 juin pour maternelles et 1^è année (insectes en action) 	Information

	<ul style="list-style-type: none"> - théâtre le 27 février pour 3^e et 4^e années - théâtre pour 5^e et 6^e années le 19 novembre (Antigone) - Mont Royal pour 5^e et 6^e année le 19 octobre <p>sorties proposées par Laurence Marck, appuyé par Mélanie Beck.</p> <p>Fondation de l'école : deux nouveaux parents se joignent à l'équipe de la Fondation. La prochaine activité prévue est la vente de sapin.</p>	
--	--	--

10	Levée de la séance : sur proposition de Mélanie Beck, appuyé par Isabelle Coutant	Adopté



 Manon Essiambre



 Marie-Claude Gagnon

